

**Recommandation du Groupe permanent d'étude des marchés
d'articles textiles, cuirs et produits connexes (G.P.E.M./T.C.)
approuvée le 7 décembre 1976 par la Section technique
de la Commission centrale des marchés**

(Bulletin officiel des services des prix n° 1 du 13 janvier 1977)

**RÉPERTOIRE DE DÉFINITIONS, DESCRIPTIONS ET CROQUIS
APPLICABLES À LA «CONFECTION ADMINISTRATIVE»**

1. Dans le domaine de la confection, notamment celui de la confection administrative qui intéresse de nombreux services d'achats du secteur public, il est souvent nécessaire d'utiliser des termes dont la signification n'est généralement pas connue d'acheteurs publics non spécialisés.

2. Pour faciliter la tâche de tels acheteurs qui ne sont qu'occasionnellement concernés par la confection, le Groupe permanent d'étude des marchés d'articles textiles, cuirs et produits connexes (G.P.E.M.-T.C.) a établi un «répertoire de définitions, descriptions et croquis applicables à la confection administrative» qui permet, dans les achats publics, d'utiliser des termes ou expressions usuels en leur donnant un contenu technique bien défini.

3. Ce répertoire comporte :

a) des termes normalisés, dont la définition officielle est reproduite intégralement dans le répertoire : dans le cas où l'acception courante d'un terme diffère de sa signification normalisée, le répertoire fournit alors cette définition courante avec la définition normalisée ;

b) des termes non normalisés, dont une «définition usuelle» approuvée par le G.P.E.M.-T.C. est reproduite.

4. Il est rappelé que, dans les marchés publics, il faut respecter les normes homologuées et, par là-même, contribuer à faire adopter plus généralement la terminologie normalisée qui tient compte notamment des définitions internationales figurant dans des recommandations ou des normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

**RÉPERTOIRE DE DÉFINITIONS,
DESCRIPTIONS ET CROQUIS APPLICABLES
A LA CONFECTION ADMINISTRATIVE**

AGRAFE

L'agrafe constitue un moyen d'attache des vêtements.

Une agrafe se compose de deux parties :

- l'une appelée «porte» ;
- l'autre appelée «crochet».

Ces deux parties sont cousues sur le tissu.



Porte



Crochet

AIGUILLETES

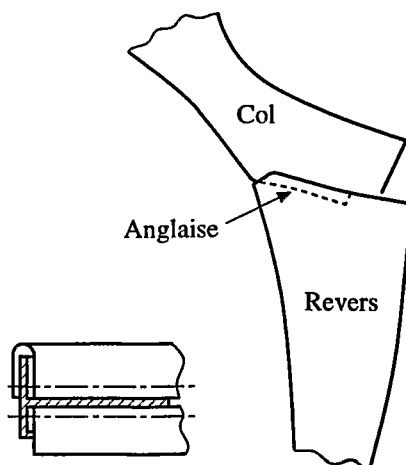
L'aiguillette, confectionnée avec un cordon de 6 mm, se compose de deux nattes tressées terminées chacune par un ferret et de deux volants.

Le cordon est en polyamide ou en cordonnet rayonné.

ANGLAISE

Ce terme peut désigner :

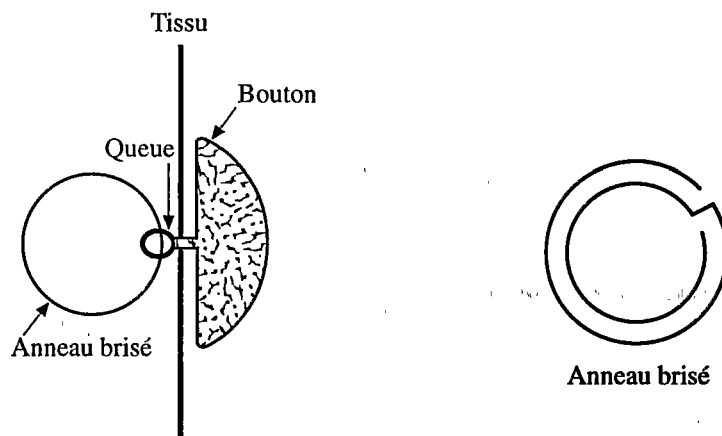
- soit la couture de jonction de la garniture avec le col sur la face apparente du revers.
- soit un doublage de ceinture composé d'une doublure renforcée d'une toile et de 1 ou 2 bandes de gommés, ceci afin de maintenir la chemise en place (se référer à ceinture* et à hausse de ceinture*).



ANNEAU BRISÉ

Destiné à fixer de façon amovible un bouton à queue* sur un vêtement destiné à être lavé.

Dans ce cas le tissu de fond comporte un œillet pour permettre le passage de la queue du bouton.



ATTENTE

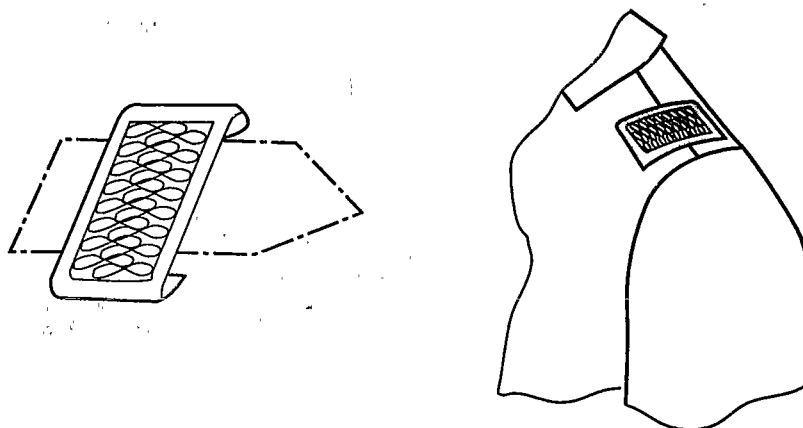
Passant brodé qui peut servir de marque distinctive et éventuellement destiné à recevoir une épaulette.

La broderie est exécutée :

- soit sur tissu de fond* ;
- soit sur un tissu de même nuance que le tissu de fond* ;
- soit sur un tissu d'une nuance en opposition.

Le tissu est rempli de chaque côté de la broderie de manière à former un passepoil dépassant de la broderie de 3 mm environ.

L'attente se pose à «cheval» sur la couture d'épaule et à proximité de la couture d'emmanchure et elle n'est fixée qu'à ses deux extrémités.



BAS DE MANCHE

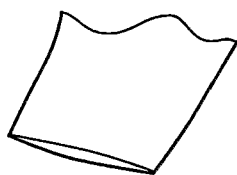
Un bas de manche peut se présenter :

- avec une ouverture,
- avec une fausse ouverture,
- sans ouverture,
- avec un poignet,
- avec un revers*,
- avec une parementure* rapportée,
- avec un rempli*.

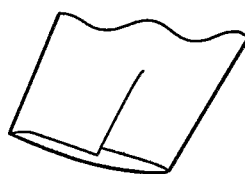
Dans ce dernier cas, la hauteur du rempli sera de 3 centimètres au minimum.

Ce rempli sera glacé à l'aide :

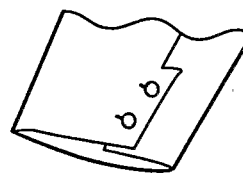
- d'une bande de doublure
 - ou
 - d'un renfort thermocollé
- } d'une largeur minimale de 6 centimètres.



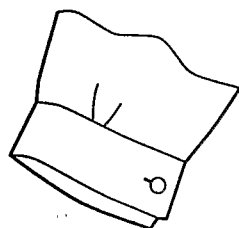
Sans ouverture



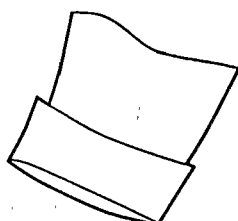
Fausse ouverture



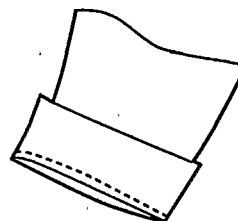
Avec ouverture



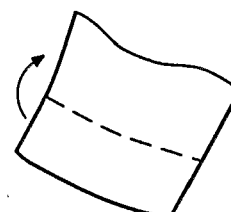
Poignet



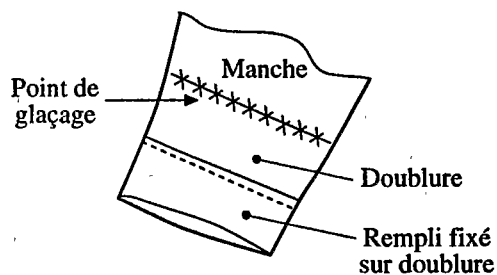
Revers



Parementure
rapportée



Rempli



BAS DE PANTALON

Un bas de pantalon peut se présenter :

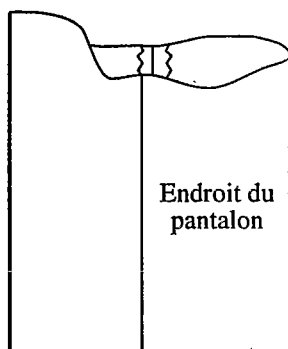
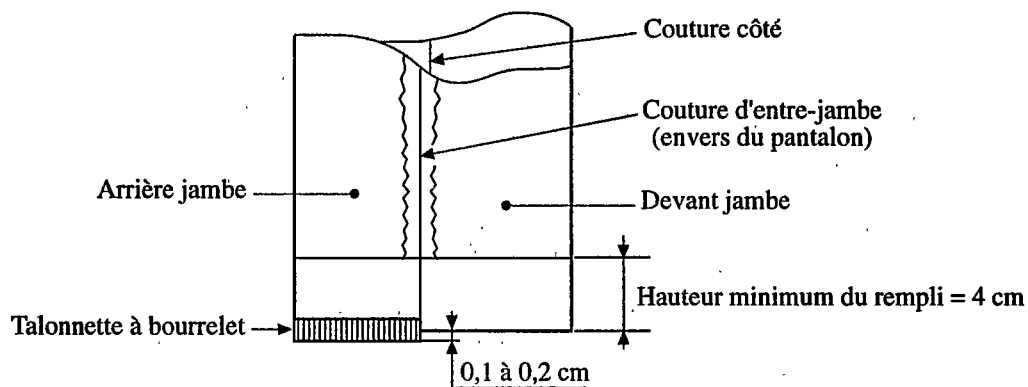
- non terminé : sans que le rempli* intérieur ait été effectué ;

- terminé : c'est-à-dire avec un rempli intérieur fixé,

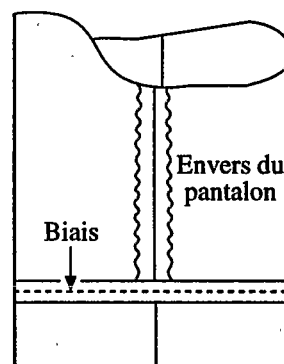
ou

avec un revers* apparent sur l'endroit et
un rempli intérieur fixé

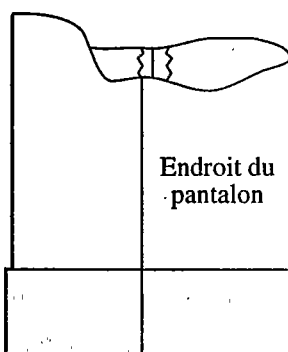
} avec ou sans talonnette*



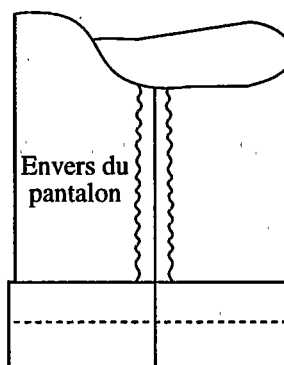
Bas droit



Bas avec rempli + biais



Bas avec revers



Bas avec rempli

Pour certaines utilisations, le bas avec rempli peut comporter un lacet de serrage.

BORDS DU DEVANT DES VÊTEMENTS A MANCHES

Il existe différentes manières de faire les bords :

- les bords en fourreau*
- les bords en rempli*
- les bords en rempli mariés avec la toile.

Ce procédé est surtout employé dans les remplis des habits et des smokings.

Il présente l'avantage qu'aucun point ne marque sur l'extérieur du vêtement.

- les bords en surjet.

Ce procédé est surtout employé pour les pardessus. Il évite l'épaisseur d'un rempli dans les tissus épais qui ne s'effilochent pas.

- les bords sans rempli pour vêtements bordés.

BOUTON

On distingue :

- bouton plat
- bouton bombé
- bouton creux
- bouton bourrelet
- bouton boule



2 ou 4 trous normaux ou fraisés

- bouton à queue en anneau, conique, ronde, tunnel, crantée, en U, en barrette ronde ou aplatie, textile.

Tous les types de boutons sont solidement cousus,

soit à la main :

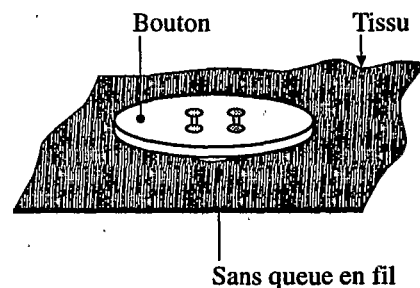
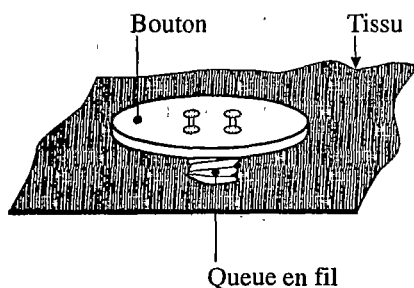
- bouton à 2 trous avec 6 passages de fil double, bien arrêtés,
- bouton à 4 trous avec 12 passages de fil double, bien arrêtés,

soit à la machine :

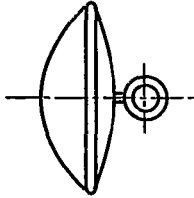
- bouton à 2 trous avec 8 points de fil double, bien arrêtés,
- bouton à 4 trous avec 14 à 16 points de fil double, bien arrêtés.

Les boutons à trous posés sur des vêtements à manches seront cousus à distance avec une queue entourée de fil.

Selon le mode de finition, on distingue : le bouton écru - poli - métallisé - teint - vernis - laqué - peint.



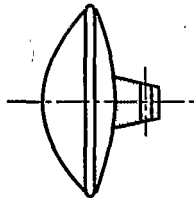
Les boutons à queue (extrait de la norme NF G 32-300)



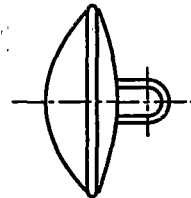
Le bouton à queue en anneau



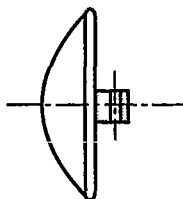
Le bouton à queue crantée



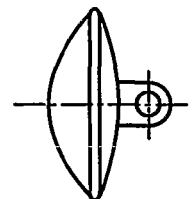
Le bouton à queue conique



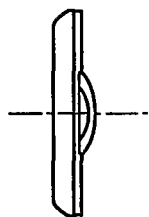
Le bouton à queue en U



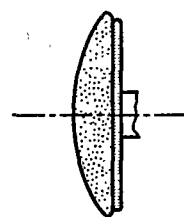
Le bouton à queue ronde



Le bouton à queue en barrette
- en barrette ronde
- en barrette aplatie

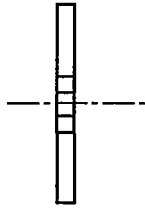


Le bouton à queue "tunnel"

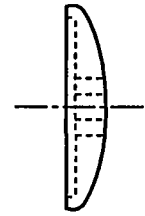


Le bouton à queue textile
- pleine (obtenue par rembourrage)
- creuse (obtenue par formage)

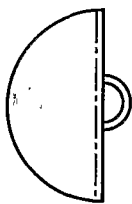
Types de boutons suivant leur forme volumétrique
(extrait de la norme NF G 32-300)



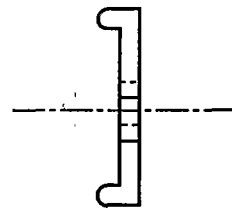
Le bouton plat



Le bouton creux

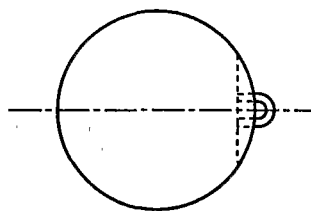


Le bouton bombé

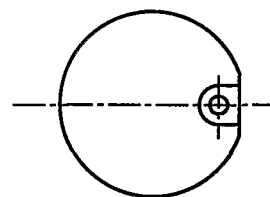


Le bouton à bourrelet

Le bouton boule



Bouton boule à queue



Bouton boule à trou

Dans le cas de boutons non boutonnant, il y a lieu d'employer des boutons à dos concave.

Il existe d'autres types de boutons.

Exemples :

- bouton-pression,
- bouton à clou dit américain.

BOUTONNIÈRE EN FIL

Fente faite sur un vêtement :

- pour passer le bouton,
- pour orner une partie du vêtement.

Exemple : - boutonnière de revers,
- fausse boutonnière sur bas de manche.

Les boutonnères sont exécutées :

- soit à la main,
- soit à la machine avec coupe avant ou coupe après.

Il existe différentes formes de boutonnères selon le type de vêtement et l'emplacement :

- boutonnière droite,

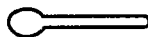
Exemple : boutonnière lingerie



- normale sans fil droit (1) apparent le long du bord,
- perlée avec fil droit (1) apparent le long du bord.

- boutonnière à œillet,

Exemple : boutonnière type tailleur



Cette boutonnière comporte un œillet, une fente et un arrêt rapporté ou non.

L'œillet se trouve du côté du bord à boutonner ; il est destiné à réserver le passage de l'attache du bouton afin d'éviter le refoulement du tissu, lorsque le vêtement est boutonné.

Pour empêcher le bord de la fente de se déformer, on met un fil de passe qui donne plus de résistance à la boutonnière.

A.— Boutonnière sur la braguette



B.— Boutonnière sur vêtements à manches «façon tailleur»

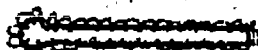
Machine avec coupe avant



boutonnière est nette, sans bavure.

Le bord de la boutonnière est entièrement recouvert par le fil.

Machine avec coupe après



Le bord de la boutonnière se présente avec des effilochures.

(1) Fil droit : fil de passe.

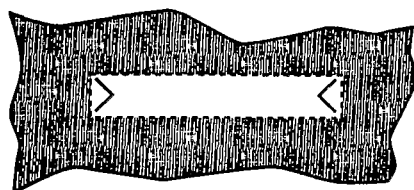
BOUTONNIÈRE EN TISSU «DITE PASSEPOILÉE»

Fente faite sur un vêtement pour passer un bouton.

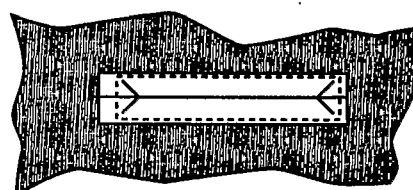
Cette boutonnière dite passepoilée se réalise soit à l'aide :

- d'une bande de tissu de fond*,
 - de deux bandes de tissu de fond*,
- fixées sur le tissu de fond de l'effet.

Ce type de boutonnière, plus solide à l'usage que la boutonnière fil, est préconisé pour les boutons à queue en métal.



Une bande de tissu



Deux bandes de tissu

BRAGUETTE

L'ouverture ou la fermeture du devant d'un pantalon est obtenue habituellement par boutons et boutonnières ou par fermeture à glissière.

1.— Système à boutons :

Sur le devant droit est prévu :

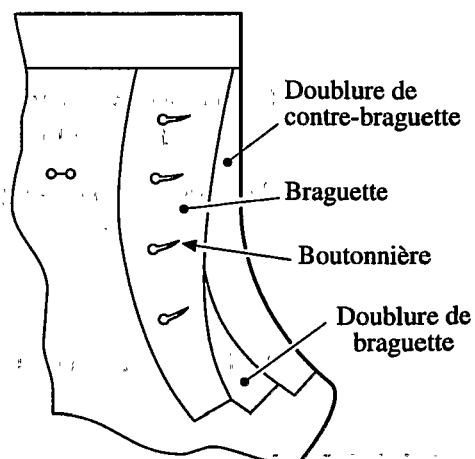
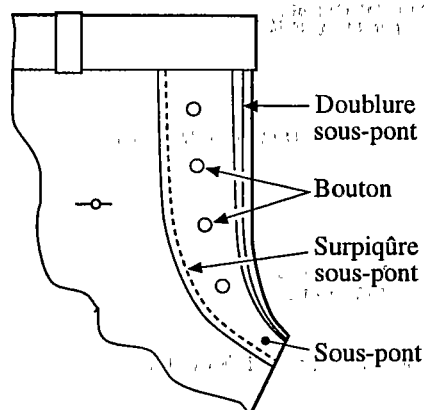
- Un sous-pont, pièce en tissu de fond* renforcée d'une doublure qui sert de support pour les boutons.

Sur le devant gauche est prévu :

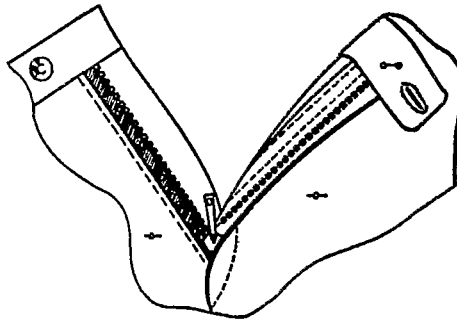
- Une braguette, pièce en tissu de fond, doublée en tissu de fond ou en doublure, qui sert de support pour les boutonnières.

Une contre-braguette attenante au-devant ou rapportée termine le bord du devant gauche.

Toutes ces pièces sont fixées à l'aide d'une surpiqûre apparente sur le devant gauche.



2.— Fermeture à glissière :



BRETELLE DE SUSPENSION FIXE

non apparente et faisant partie intégrante du vêtement

Accessoire prévu pour la vareuse afin de permettre le port du ceinturon.

Il est réalisé à l'aide :

- soit d'un droit fil en doublure replié sur lui-même et surpiqué,
- soit d'un passement.

La bretelle est glacée le long de la couture côté, soit :

- à la main,
- par une piqûre à points zig-zag très souple.

Une extrémité de cette bretelle est insérée dans la couture d'emmanchure et contre le point d'attache fixe de la bretelle sur le vêtement.

Si l'agrafe de support de ceinturon est amovible, l'autre extrémité de la bretelle est parsemée d'œillets.

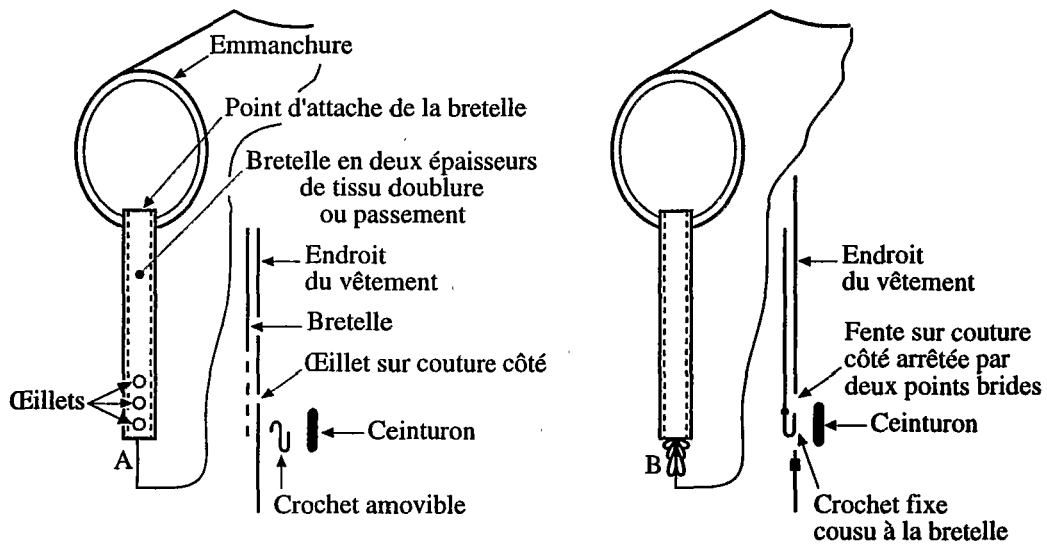
Si l'agrafe de support de ceinturon est fixée, l'autre extrémité de la bretelle est passée dans les yeux de l'agrafe et solidement fixée.

L'agrafe de support de ceinturon est fixée sur la relarge de la couture côté, par une bride au point d'arrêt, au niveau de la taille.

L'agrafe sort par une ouverture tenue :

- soit à l'aide d'un œillet,
- soit par l'interruption de la couture côté et dont chaque extrémité est solidement arrêtée par une bride main, ou par un point d'arrêt machine.

Il existe des bretelles de suspension amovibles en sangle ou en tissu. Elles ont été mises au point par l'armée et sont réservées pour la tenue de combat.



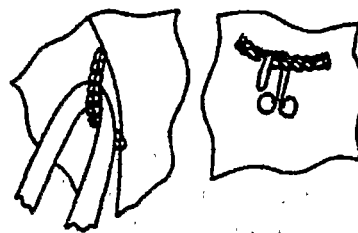
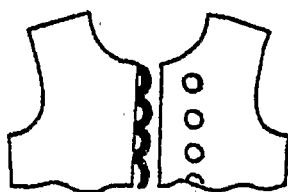
BRIDE

Ce terme peut désigner :

- 1) Un élément qui a pour but de maintenir en place un bouton, un crochet ou une ceinture.

Cette bride peut être réalisée :

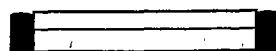
- en tissu,
- en passementerie (ex. : cordonnet),
- en fil : bride brodée (ex. : suite de points de chaînette).



- 2) Le résultat d'une opération qui a pour but de réunir à l'aide de fils, les parties d'une broderie.

- 3) Un point d'arrêt main ou machine ayant pour but de renforcer :

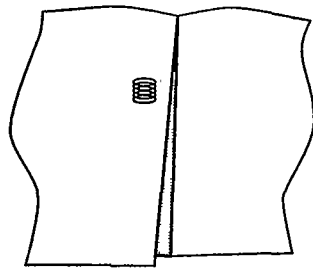
- les extrémités d'une ouverture de poche ou d'une boutonnière ou d'une braguette,
- le point de jonction d'une couture et d'un pli.



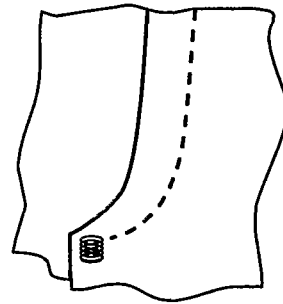
Poche passepoilée



Boutonnière



Pli



Braguette

CEINTURE DE PANTALON

La ceinture sert :

- à terminer le haut du pantalon,
- à maintenir le pantalon en place sur le corps.

Elle se compose dans le sens de la longueur :

- d'un seul morceau de tissu* de fond*,
- de deux morceaux en tissu de fond, avec une couture au milieu du dos.

Elle peut être doublée :

- en tissu de fond*,
- d'un gros grain* plus large que la largeur de la ceinture,
- d'une anglaise* ou d'une hausse de ceinture*.

Elle peut se terminer avec ou sans patte prolongée* qui se boutonne ou s'agrafe.

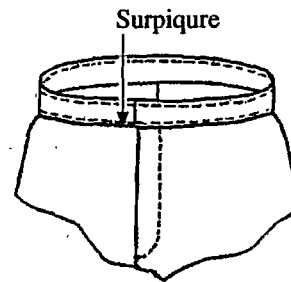
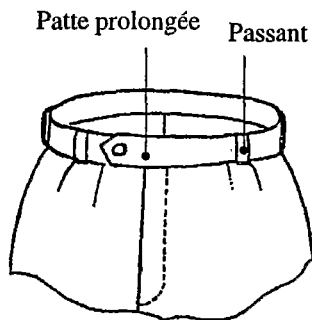
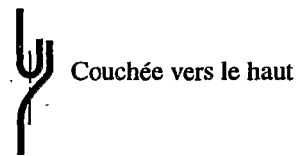
Elle peut être réalisée avec ou sans passants*, avec ou sans boutons pour le port des bretelles.

Le montage de la ceinture sur le pantalon et le bord extérieur de la ceinture peuvent être présentés avec ou sans surpiqûre.

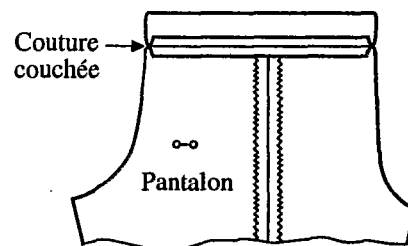
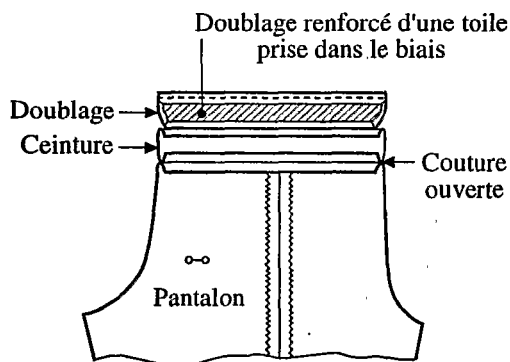
N.B.— Si la ceinture est doublée par une doublure légère, elle sera toujours renforcée par une toile.

La couture de montage de la ceinture sera :

- soit ouverte au fer,
- soit couchée vers le haut.



Face du pantalon côté corps
(ceinture en cours de réalisation)



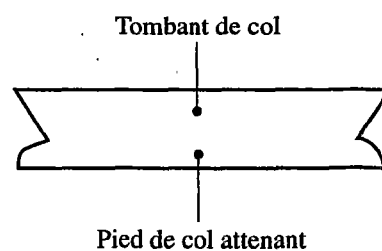
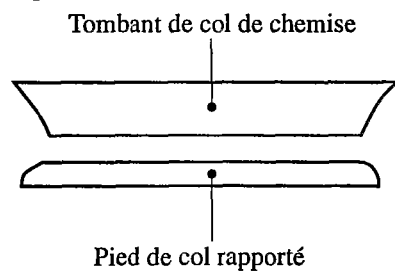
COL

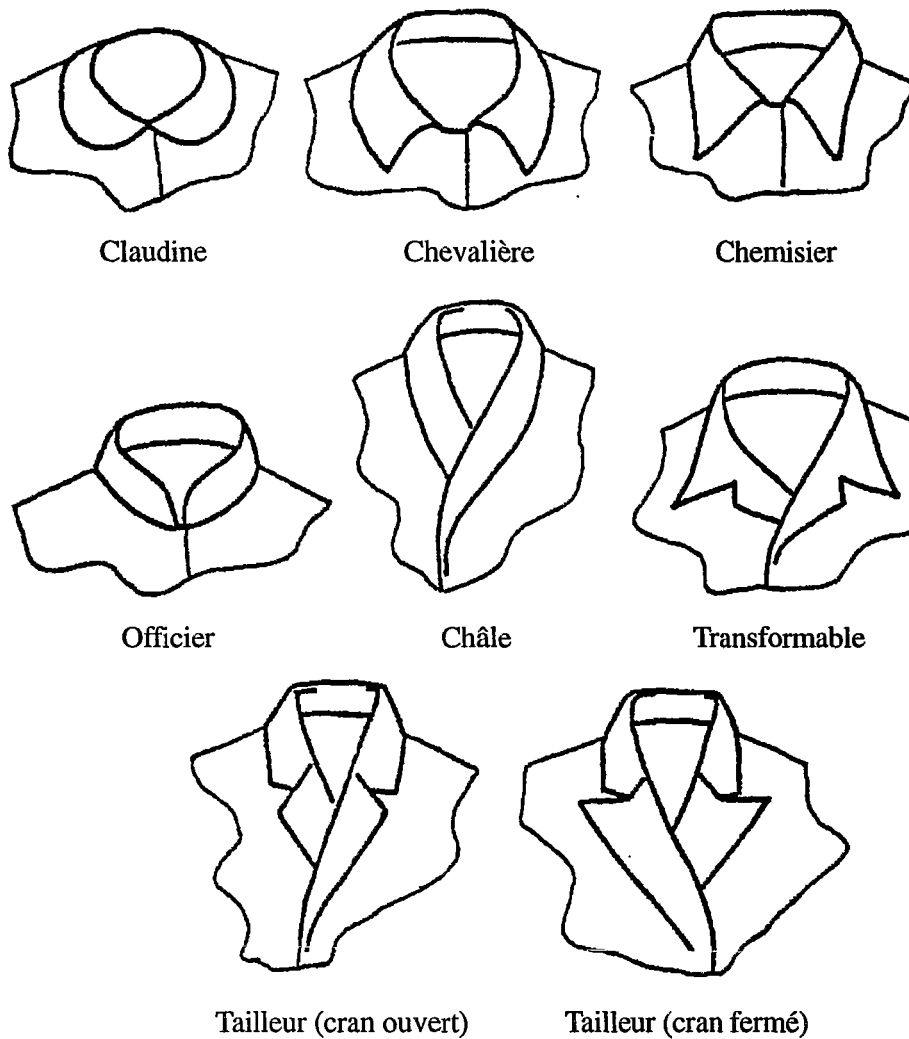
Le col peut se composer :

- soit d'un tombant de col,
- soit d'un tombant et d'un pied de col.

(Le pied de col peut être indépendant ou attaché au tombant).

Les dessous de col des vêtements d'uniforme sont généralement garnis d'un feutre aiguilleté.





COUTURES-PIQÛRES

On entend par couture une suite de points identiques exécutés pour assembler deux épaisseurs (ou plus) de matière textile ou autre.

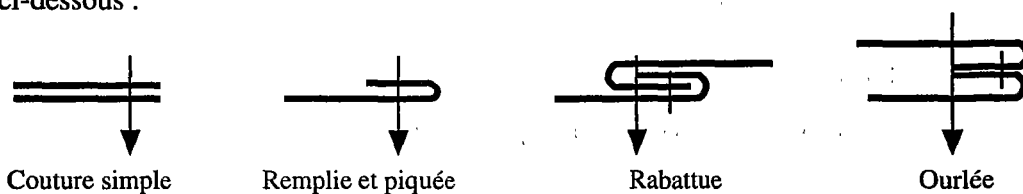
On entend par piquûre une suite de points identiques exécutés :

- soit pour finir un bord
- soit pour orner,

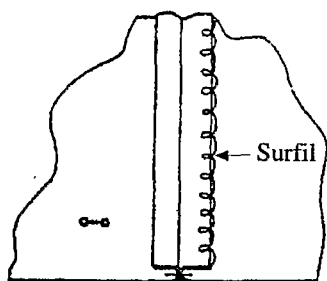
sans qu'il y ait assemblage d'épaisseurs de matière (voir NF G 05-005).

N.B.— Dans l'usage, on utilise fréquemment les deux termes l'un pour l'autre.

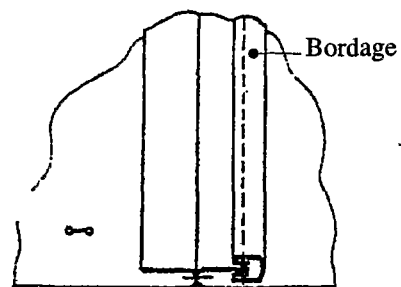
La coupe transversale des épaisseurs de tissu à l'endroit œuvré, après exécution d'une phase ou d'une opération fournit le schéma de couture ou de piquûre, telles les figures ci-dessous :



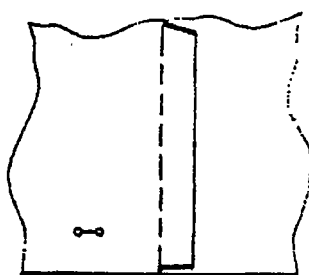
TYPE D'ASSEMBLAGE



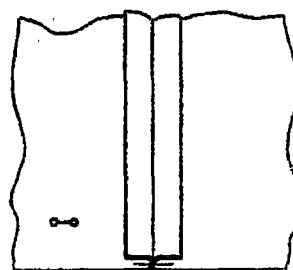
Couture surfilée



Couture bordée



Couture non ouverte



Couture ouverte

DOUBLAGE - DOUBLURE

Le doublage sert à :

- obtenir une meilleure esthétique sur la face en contact avec le corps,
- faciliter l'enfilage des vêtements,
- obtenir une meilleure isolation thermique,
- renforcer un tissu de fond.

Le doublage peut être :

- partiel, ou
- complet.

Le doublage peut être :

- appliqué à plat* sur le tissu de fond avant la réalisation du vêtement,
- réalisé en forme* indépendamment du vêtement et fixé d'une façon définitive ou occasionnelle, à l'aide d'une fermeture à glissière ou de boutons.

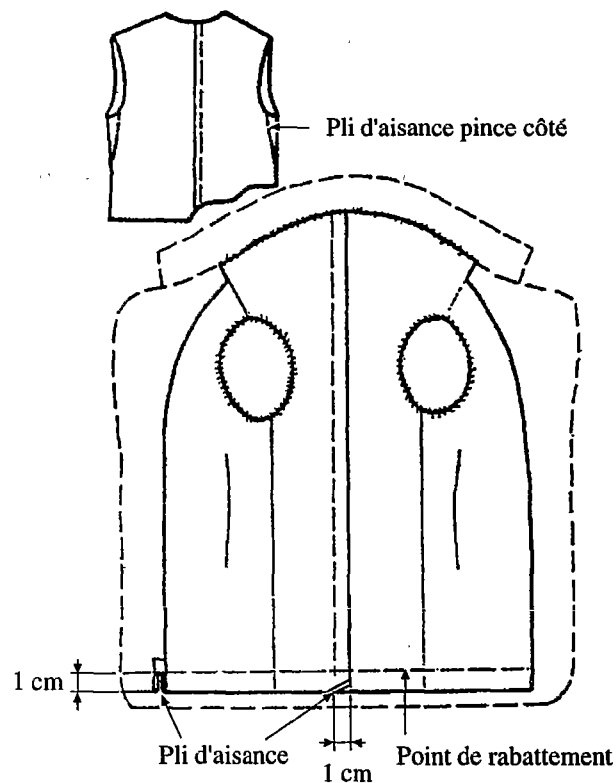
La fixation d'une doublure peut être :

- soit fixe : se monte par piquage ou soudage,

- soit amovible : se monte par boutonnage,
 - « fermeture à glissière,
 - « ruban à crochets et velours,

Type de doublure plus spécialement utilisé en confection : satins, taffetas, mailles bloquées, poltaise...

Exemple de doublage



DROIT FIL

Pour fournir l'indication et la direction du sens d'utilisation de la matière, il faut considérer :

- la direction «longueur» correspondant au sens de production de la matière, symbolisée : DL,
- la direction «largeur» correspondant au sens perpendiculaire au précédent, symbolisée : DI.

Ces deux directions correspondent respectivement à ce qu'on appelle :

- «droit fil chaîne» (DFc),
- «droit fil trame» (DFt) (voir NF G 05-004).

NOTA : Dans l'usage cela peut être aussi un renfort réalisé par une bande de tissu de 1 cm de large, environ, en armure toile, sans lisière et utilisé pour réunir deux bords de tissu non superposés ou pour éviter un allongement de la matière à certains endroits sollicités lors du porter du vêtement.

Exemples : encolure, emmanchure, bords devant.

ÉCUSSON

C'est une marque distinctive réalisée en tissu (souvent cardé), dans la nuance ou en opposition par rapport au tissu de fond*.

Il peut être fixe ou amovible.

ENDROIT ET ENVERS D'UN TISSU

Lors de la représentation graphique d'un vêtement, quand il est nécessaire de signaler où est l'endroit ou bien l'envers de la matière, on emploie les symboles suivants

—O— endroit

O—O envers

(voir NF G 05-004).

ENTOILAGE

C'est un renfort de grande surface (devant des vêtements).

Il a pour but de donner une certaine tenue au tissu de fond* et un certain galbe au devant.

Pour obtenir l'effet désiré, on incorpore, en plus de l'entoilage, des plastrons plus ou moins renforcés.

Deux techniques sont actuellement utilisées pour entoiler :

ENTOILAGE COUSU DIT CLASSIQUE OU TRADITIONNEL

L'entoilage sera réalisé indépendamment du devant du vêtement pour lequel la mise sur toile se fait en forme.

a) Coupe de la toile

La toile* devra couvrir partiellement le demi-devant :

- au bas du vêtement, à partir du bord du devant, largeur minimale de la toile : 12 centimètres,
- au niveau de la poche, l'extrémité antérieure de l'ouverture de poche sera recouverte d'au moins 4 centimètres,